



N° 17



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie : 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

Site Internet : [www.grillon84.fr](http://www.grillon84.fr)

**HORAIRES MAIRIE et  
AGENCE POSTALE**

**Lundi** : 9h-12h & 14h-18h

**Mardi, jeudi et vendredi** :

9h-12h & 14h-16h

**Mercredi** : 9h-12h



**HORAIRES D'HIVER  
POINT INFORMATIONS**

Du 02/11/19 au 30/04/20

**Lundi et Jeudi**

de 9h00 à 11h30

**Mardi, Mercredi et Vendredi**

14h30 à 18h30

**Lundi au Vendredi**

09h00–11h30

14h30–18h30

☎ 04.90.35.08.87

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Voirie 2019	2
Rappel : incivilité	2
Concert de poche 2019	3
Téléthon et marché de Noël	3
Etat-civil	4
La page des écoles	5-6
Présentation du CLAE	
Information : alerte nucléaire	7
Informations	8

## Le mot du Maire

*Grillonnaises, Grillonnaiss,*

*L'été caniculaire que nous venons de vivre n'est plus qu'un mauvais souvenir, cependant la sécheresse persiste. La nécessité de bonnes pluies pour recharger les nappes phréatiques devient indispensable. Dans les années à venir, si le climat chaud et sec persiste comme le prévoient les climatologues, nous devons être particulièrement attentifs à nos consommations d'eau afin de préserver nos ressources car l'eau c'est la vie.*

*A la fin du mois de Juillet, un nouveau système de collecte des déchets a été mis en place par la Communauté des Communes. Après trois mois écoulés, force est de constater que malgré quelques mécontentements, que nous avons fait remonter à la CCEPPG, ce nouveau mode de collecte donne satisfaction. La baisse de la Taxe d'enlèvement sur cinq ans reste bien sûr le principal objectif, mais il est à noter aussi que la propreté du village s'en ressent. Soyez ici toutes et tous remerciés pour votre collaboration et votre civisme.*

*En ce qui concerne les projets communaux, l'extension du cimetière suit son cours pour une réception des travaux prévue en fin d'année. Cette fin d'année verra également l'ouverture de la nouvelle bibliothèque. L'ameublement (40 000 €) et le déménagement restent les deux dernières étapes de ce projet. La salle multi-activités est d'ores et déjà opérationnelle pour le plus grand bonheur de nos enfants. De plus, l'installation d'un éclairage flambant neuf à LED du parking a été réalisé entraînant de fait une baisse de la consommation électrique mais aussi une touche esthétique supplémentaire.*

*Bel automne à toutes et tous.*

*Cordialement,*

*Le Maire*

*Jean-Marie GROSSET*



## Voiries 2019

A l'heure où vous lisez ces quelques lignes, le programme voirie 2019 est achevé. Après 2018 où aucun investissement n'avait été prévu dans ce domaine, une enveloppe de 200 000€ a pu être dégagée cette année.

L'entreprise Braja Vésigné, titulaire du marché, après appel d'offres, a réalisé ces travaux avec sérieux et célérité. Pour mémoire, et ne citer que les principaux, ont été rénovés :

- Le chemin des Combes
- Le chemin du Temple
- Le chemin de Combe Chave
- Le chemin de la Garenne
- L'impasse de la Garenne

Nous remercions tous les riverains pour leur patience face aux désagréments qu'ont pu occasionner ces travaux.



### Rappel : Incivilité



- **Les déjections canines** sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).**
- **Lutte contre les bruits de voisinage** : Nous vous rappelons l'article 8 de l'arrêté Préfectoral du Vaucluse mentionné ci-dessous : « Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tel que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables (samedi inclus) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- **Stationnement gênant des véhicules** : Le Code de la route (articles R 417-1 et suivants) comprend plusieurs dispositions relatives au **stationnement des véhicules**. Le non-respect de ces règles constitue une infraction routière et entraîne une sanction pouvant aller jusqu'à **135€**.

## Retour sur la saison Concert de poche 2019

Pour la septième année et grâce au soutien financier de l'entreprise GERFLOR, les associations Concert de Poche et Tonalité plurielle sont intervenues fin septembre et début octobre sur GRILLON.

Le mardi 25 septembre, 2 ateliers avec une comédienne et un artiste ont eu lieu à l'école élémentaire et 2, au collège Vallis Aeria pour la plus grande satisfaction de tous les enfants et des enseignants. Enfin, le jeudi 3 octobre, pour le concert, la Maison Milon accueillait le quatuor Modigliani. Un public très nombreux d'enfants, de parents et d'amoureux de grande musique est ressorti enchanté par la qualité de l'interprétation de cette formation d'artistes remarquables. A l'année prochaine....



## Téléthon 2019

En 2018, au niveau national, il a été récolté pour le Téléthon 85 844 117 euros, et à Grillon 5700 euros. Cette année, le Téléthon aura lieu **le vendredi 06 et le samedi 07 Décembre 2019.**

Une réunion se tiendra le **mardi 05 Novembre 2019 à 20h30 en Mairie dans la salle du conseil**, entrée côté boulangerie. Le programme de ces 2 journées sera établi à cette occasion. Toute personne faisant partie d'une association ou non sera la bienvenue pour la réussite de cette action.

**Nous comptons sur vous et nous vous attendons nombreux !!**



## Marché de Noël 2019

Après plusieurs années de succès, le marché de Noël aura lieu cette année

**Le Samedi 14 Décembre 2019,  
A la Salle des Fêtes.**

Pensez à l'achat de vos cadeaux de Noël sur les nombreux stands de produits et d'articles



# État-Civil

## NAISSANCES

Elie, Ange GIGONDAN  
Né le 15 mai 2019

\*\*\*

Mattis, Marcel, Jules MATTEINI  
Né le 26 mai 2019

\*\*\*

Léna, Emilia VERNET RICO  
Née le 17 juin 2019

## MARIAGES

Sylvain, Jean-Marc, Benoît UCCHEDDU  
&  
Jane, Lore-Line LIGUORI  
Le 08 juin 2019

\*\*\*

Laurent, Germain PORCIERO  
&  
Gwladys, Florence, Jérémie GALLOTTE  
Le 15 juin 2019

\*\*\*

Arnaud COUEGNAT  
&  
Christine, Hélène YERNAUX  
Le 27 juillet 2019

\*\*\*

Stefano PANZERI  
&  
Nelly, Isabelle, Aurélie BLANCHOIN  
Le 05 octobre 2019

## DÉCES

Jean-Thierry, Alexandre, Joseph GAUTIER  
Le 26 mai 2019

\*\*\*

Jean-Claude, Louis FRANQUEVILLE  
Le 03 juin 2019

\*\*\*

Jeanne GANICHOT épouse ARNAUD  
Le 09 juin 2019

\*\*\*

Pascale, Christiane DUBOIS épouse MERLIN  
Le 17 juin 2019

\*\*\*

Laurent, Angel GROMELLE  
Le 27 juin 2019

\*\*\*

Michel GUEULLE  
Le 11 juillet 2019

Jivka VILOTITCH veuve O'BURILL  
Le 16 juillet 2019

\*\*\*

Gisèle, Mauricette ROBERT épouse GAMBUS  
Le 04 septembre 2019

\*\*\*

Eliane, Marie DUPUIS veuve HERLIN  
Le 24 septembre 2019

\*\*\*

René, Maurice ROBERT  
Le 04 octobre 2019

\*\*\*

Jean Michel MURA  
Le 21 octobre 2019

## La page des Ecoles

Cette rentrée, malgré une légère baisse des effectifs, nous avons pu conserver les classes de nos écoles.

Cette année 2019-2020, verra dès le mois d'octobre, l'utilisation de la salle multi-activités par les écoles et les enfants fréquentant le CLAE. La mise en service de la nouvelle bibliothèque se fera quant à elle, un peu plus tard, vers la fin du premier trimestre.

### Bienvenue aux nouveaux enseignants pour cette rentrée 2019-2020 :

#### *Elémentaire :*

\* Mme MIMUN Floriane qui assurera le complément de service de la Directrice.

#### *Maternelle :*

\* Mme MOUNIER Amélie qui prendra le quart de temps de la classe de Mme BLANC, les lundis et un mercredi sur quatre.

Il n'y a pas pour l'instant d'ITR nommé(e) sur l'école.

### A) Ecole Maternelle

#### Equipe pédagogique et effectifs des classes :

Classe	Enseignante	ATSEM	Effectifs
TPS / PS / MS (1 TPS + 8 PS + 9 MS)	CHAUVIN Aurélie (Directrice)	SABATERY Marie-Claude	19 élèves
PS / MS (9 PS + 9 MS)	NOVELLI Mireille	MAURICO Michèle	18 élèves
20GS (GS)	BLANC Annie / MOUNIER Amélie	LEGRAND Danièle	20 élèves
		<b>TOTAUX :</b>	<b>57 élèves</b>

**B) Ecole Élémentaire :****Equipe pédagogique et effectifs des classes :**

Classe	Enseignante	Effectifs
CP / CE1	TROCELLO Véronique	23 élèves
CE1 / CE2	BELOEIL Ghislaine / Mme MIMUN Floriane	23 élèves
CE2 / CM1	RICHARD Delphine	23 élèves
CM1 / CM2	BOCQUILLOD Lionel	24 élèves
	<b>TOTAUX :</b>	<b>93 élèves</b>

**Les AVS (Assistantes de Vie Scolaire) :**

**Elémentaire :** Mme Cécile BREHAULT et Mme SARMIENTO Lola

\*\*\*\*\*

## CLAE

### PRÉSENTATION DES NOUVELLES ANIMATRICES

Suite à la municipalisation du CLAE en mars dernier, nous vous présentons les 4 animatrices retenues pour s'occuper des enfants pour les temps méridien et périscolaire à partir de la rentrée 2019-2020. Elles seront titularisées après une année de stage, en janvier 2021.



Farida  
BRIK



Aurélie  
REIFA



Loréva  
CAZORLA



Maelle  
DUMONT- VENDRAN

## Information : alerte nucléaire

La commune de Grillon est désormais incluse dans l'aire de Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale de Tricastin, dont le rayon a récemment été étendu de 10 à 20 km.

Le PPI est un dispositif de protection renforcé établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement face aux risques liés à l'existence de cette installation industrielle. Il se traduit, depuis 1997, par des campagnes régulières d'information et de distribution préventive d'iode. L'extension de ce dispositif à notre commune, décidée par le Gouvernement, permet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfetures, etc.) et de mieux préparer les riverains et les établissements recevant du public (ERP), à réagir en cas d'alerte nucléaire. Certaines personnes ont donc reçu un courrier les invitant à retirer en pharmacie des comprimés d'iode stable en cas d'alerte nucléaire. Si vous n'avez pas été destinataire de ce courrier, vous pouvez vous procurer ces comprimés à la pharmacie de Grillon en présentant un justificatif de domicile (EDF, téléphone...) et votre livret de famille.

**alerte nucléaire je sais quoi faire !** Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

**6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR**

- 1** Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2** Je me tiens informé(e)
- 3** Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4** Je limite mes communications téléphoniques
- 5** Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6** Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com  
0 800 96 00 20 Service à appel gratuits

ASN  
Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
EDF

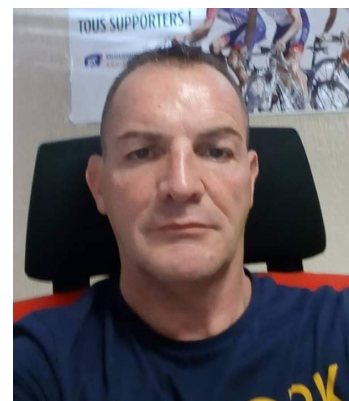
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com) et des conseillers sont à votre écoute au 0 800 96 00 20 (appel gratuit) du lundi au vendredi, de 10h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h.

## INFORMATIONS

### Nouvel agent communal

Le 1er Novembre 2019, la Mairie a accueilli au sein de son personnel communal, un nouveau chef des services techniques, Pascal GRESPINET.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



### Les Cafés Numériques

L'Entente du Vaucluse, après les permanences pour les déclarations d'impôts en ligne, étend sa médiation numérique à destination des **plus de 60 ans** sur la commune de Grillon en organisant des cafés numériques.

L'objectif de ces rencontres est de vous permettre de découvrir et comprendre le monde du numérique, ses outils mais aussi de passer un moment convivial. Les cafés numériques seront organisés **tous les premiers mercredis du mois, de 14h à 17h**, dans les locaux des « Grillons d'Automne » (salle du 3ème Âge).

La première rencontre aura lieu le **mercredi 6 novembre 2019**.

### A noter



Les bureaux de la Mairie et de l'agence postale seront exceptionnellement fermés

- le mardi 24 décembre après-midi
- le mardi 31 décembre après-midi

Merci de votre compréhension

### Convocation des électeurs aux élections des Conseillers municipaux et communautaires

Les élections des conseillers municipaux auront lieu le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le **dimanche 22 mars 2020**. Le renouvellement des conseillers communautaires (pour les communes de plus de 1 000 habitants) auront lieu à ces mêmes dates.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

